

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Création du Comité collaboratif citoyen du district de Montréal de la Cour supérieure du Québec : une initiative pour mieux comprendre les besoins des citoyennes et citoyens et y répondre

Montréal, le 30 avril 2025. — La [Cour supérieure du Québec](#) annonce la création du **Comité collaboratif citoyen** du district de Montréal, un groupe de travail qui vise à mieux connaître et comprendre les attentes, les expériences et les défis de ses clientèles. Le comité offrira ainsi un espace de discussion et d'échanges en vue d'instaurer des mécanismes simplifiés qui serviront à améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la qualité des services offerts.

Ce comité sera composé de citoyennes et de citoyens, de groupes qui représentent ou qui connaissent les clientèles bénéficiant des services de la Cour en matière civile et familiale, d'experts externes et de juges de la Cour supérieure du Québec. C'est le juge coordonnateur du district de Montréal qui coordonnera les travaux.

« La Cour supérieure du Québec souhaite favoriser la compréhension du système judiciaire, la participation de toutes et tous au sein de celui-ci et rendre la justice plus accessible, notamment grâce à des procédures et des mécanismes simplifiés », souligne la juge en chef, Marie-Anne Paquette. « Cette initiative contribue directement à la réalisation du Plan stratégique 2024-2029 de la Cour supérieure du Québec et à son objectif fondamental de rendre une justice de qualité aux citoyennes et citoyens. »

« La collaboration avec les citoyennes et citoyens est essentielle pour nous afin de bien comprendre leurs réalités, d'adapter nos façons de faire et de mieux répondre à leurs attentes », mentionne quant à lui le juge en chef adjoint, Jean-François Michaud. « Nous espérons que cette initiative novatrice encouragera aussi d'autres districts, tribunaux et organismes à emprunter la voie de la participation citoyenne. »

« Le comité interagira directement avec les clientèles bénéficiant des services de la Cour en matière civile et familiale dans le district de Montréal, ce qui nous assurera d'être en phase avec leurs réalités quotidiennes », signale le juge coordonnateur du district de Montréal, Frédéric Pérodeau. « Il est impératif de replacer les citoyennes et citoyens au cœur de toutes nos réflexions, décisions et actions afin de gagner, développer et maintenir leur confiance dans le système de justice. »

Composition du comité

En plus de compter sur la collaboration de quatre citoyennes et citoyens, le comité est aussi composé de (en ordre alphabétique) :

P^{re} Maya Cachecho, directrice scientifique de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice et professeure adjointe, Faculté de droit, Université de Montréal

M^e Clément Camion, associé, designer juridique et spécialiste en vulgarisation juridique, En Clair

M. Christian Corbeil, directeur général, Option Consommateurs

M^e Jennifer Fafard-Marconi, directrice générale, Centre de justice de proximité du Grand Montréal

M. Stéphane Giroux, journaliste aux affaires judiciaires, CTV News

M^e Cléa Iavarone-Turcotte, avocate-conseil, Institut national de la magistrature

M^e Ella Lokrou, directrice des programmes et des relations avec les clientèles, Barreau de Montréal

M^e Jessica Lee Moye, directrice des programmes et des relations avec la communauté, Fondation du Barreau du Québec

P^r Pierre Noreau, professeur titulaire, Faculté de droit, Université de Montréal

M^e Chantal Paillé, directrice générale, Centre communautaire juridique de Montréal

M^{me} Louise Pauzé, consultante en stratégie et en culture organisationnelle, Happico, et professeure à la maîtrise en intervention dans les systèmes humains, Université Concordia

L'honorable Frédéric Pérodeau, j.c.s., juge coordonnateur du district de Montréal, Cour supérieure du Québec

L'honorable Jean-François Roberge, j.c.s., juge, Cour supérieure du Québec

M. Slimane Saidj, chef des services, Fondation pour l'alphabétisation

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Paul-Jean Charest
Conseiller en communications
Porte-parole médias
Tribunaux du Québec
Cell. : 581 995-5657
paul-jean.charest@judex.qc.ca